

Assemblée communale extraordinaire du lundi 17 octobre 2016 à 20h00 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée communale ordinaire a été convoquée par le journal officiel n° 34 du 5 octobre 2016, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 20.06.2016.
2. Voter la consolidation du crédit de rénovation des vestiaires de l'ESVT de Fr. 200'000.00.
3. Voter le crédit de rénovation des salles d'économie familiale de Fr. 235'000.00 de l'ESVT.
4. Divers.

La présidente Béatrice Kottelat ouvre l'assemblée à 20h00 et remercie les personnes présentes.

Nomination des scrutateurs

La scrutatrice suivante est proposée et acceptée à l'unanimité par une levée de main :

- Josiane Fleury

Il y a 14 personnes présentes sur les 403 ayants droit dans notre commune.

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 20.06.2016.

Le procès-verbal est accepté sans aucune modification.

2. Voter la consolidation du crédit de rénovation des vestiaires de l'ESVT de Fr. 200'000.00.

Rapporteur : Jean-Paul Bloque qui remplace Marcel Vogel excusé.

Les travaux de rénovation des vestiaires et la rampe d'accès sont terminés. Le coût total pour ces rénovations se monte à Fr. 314'455.00. A ce montant, il faut déduire des indemnités dégâts d'eau, une subvention du canton et des factures payées avant l'ouverture du crédit. De ce fait, le Conseil communal vous propose de consolider ce crédit de rénovation pour un montant de Fr. 200'000.00 :

	Devis	Effectif
• Total des dépenses :	Fr. 300'000.00	314'455.00
• Indemnité dégâts d'eau	Fr.	17'399.95
• Total net avant subvention RCJU	Fr. 300'000.00	297'055.05
• Subvention RCJU	Fr.	86'704.00
• Total final	Fr.	210'351.05
• Factures payées avant ouverture du crédit	Fr.	2'853.60
• Montant du crédit de construction	Fr.	207'497.45
• Proposition de consolidation	Fr.	200'000.00

Questions

Marlyse Fleury demande quelle est la part de la commune ? Julien Froidevaux ne sait pas répondre.

Au vote à main levée, l'assemblée accepte à l'unanimité de consolider le crédit de rénovation des vestiaires de l'ESVT pour un montant de Fr. 200'000.00.

3. Voter le crédit de rénovation des salles d'économie familiale de Fr. 235'000.00 de l'ESVT.

Rapporteur : Jean-Paul Bloque qui remplace Marcel Vogel excusé.

La situation inconfortable et difficilement supportable des salles d'économie familiale due aux malfaçons est connue de longue date. Les deux cuisines ne possédant que des extracteurs d'air, les portes sont difficiles à ouvrir, particulièrement pour les élèves. La ventilation est très bruyante, les enseignantes d'EF ont donc des difficultés à donner leurs leçons. De nouvelles conduites pour faire entrer et extraire l'air des pièces ont été installées. De plus, en raison d'inondations provoquées par de violents orages dans la place de jeu, des moisissures et une humidité générale sont apparues dans ces locaux. De ce fait, les armoires ont dû être démontées afin de pouvoir exécuter les travaux d'assainissement.

Le budget total de ces travaux s'élève à Fr. 235'000.00. Ce crédit aurait dû être présenté dans les assemblées communales de juin 2016, mais le comité de l'ESVT a oublié d'aviser toutes les communes du Val Terbi.

Le Conseil communal vous demande d'accepter ce crédit dont les réparations ont été exécutées durant les vacances estivales. Le comité de l'ESVT s'excuse pour cet oubli et espère que cela ne se reproduira plus.

Questions

Dominique Beuchat demande si ces travaux ont été réalisés suite aux malfaçons ? Jean-Paul Bloque répond positivement.

Au vote à main levée, l'assemblée accepte à l'unanimité le crédit de rénovation des salles d'économie familiale de Fr. 235'000.00 de l'ESVT.

4. Divers.

Rien à signaler.

La parole n'étant plus utilisée, la Présidente, Madame Béatrice Kottelat, lève l'assemblée à 20h15 devant 14 personnes présentes.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

PRESIDENTE
Béatrice Kottelat

SECRETARE
Alexandra Wingeier